

**Propriétaires,
futurs propriétaires,
bailleurs ou investisseurs**

**Rénover, améliorer,
adapter votre logement !
C'est le moment d'agir !**

**Le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques
vous accompagne et finance vos travaux !**



Visionnez
le programme
en 2 minutes



Bénéficiez d'aides de 60 % à 100 % du montant HT
des travaux éligibles. Sous conditions de ressources.

Le logement se situe en dehors des Communautés d'agglomération Pays basque et Pau Béarn Pyrénées.

Contact :

• 05 59 11 40 71

Permanences téléphoniques :

lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9h à 12h

• habitat64@le64.fr

• www.le64.fr/habitat

